



L'INFO-MUNICIPALE

PUBLICATION MUNICIPALE DE LAC-BOUCHETTE

Volume 10, numéro 5

24 avril 2025

8 à 10 danse en ligne

Le samedi 26 avril dès 20 h: soirée fermeture des cours de danse. Viens pratiquer tes danses: les nouvelles comme les anciennes enseignées par Karine et Richard. Tu peux venir juste pour écouter la musique et fraterniser! Bienvenue à tous... et c'est gratuit. Bar ouvert.

Exposition à la bibliothèque municipale

Vous êtes attendus **le dimanche 27 avril** entre 9 h et midi pour une porte ouverte à la bibliothèque.

20 peintres du coin ont produit pour vous surprendre de belles toiles... exposées au plafond de notre bibliothèque. Bienvenue à tous!

Bingo des Fermières

Les Fermières vous accueilleront à la salle communautaire pour un Bingo. Rendez-vous **le dimanche 27 avril** à 12 h 30 pour l'ouverture des portes et à 13 h pour le début du Bingo. Bienvenue à toute la population!

AGA de la Fadoq Les Joyeux du Lac

Prenez note que l'assemblée générale de la FADOQ "Les Joyeux du Lac" se tiendra **le mardi 29 avril 2025** à 13 h au Centre communautaire de Lac-Bouchette. Lors de cette assemblée, nous tiendrons des élections afin de combler 4 postes au sein du conseil d'administration dont 4 membres sont sortants mais rééligibles. Un léger goûter vous sera servi à la fin de la rencontre. De plus, il y aura tirage de prix de présence. **Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.**

AGA Groupe bénévole Mme Hermel Gauthier

L'assemblée générale annuelle aura lieu **le mardi 6 mai 2025** à 13 h 30 à la salle communautaire de Lac-Bouchette. Venez rencontrer les membres du CA et les bénévoles, venez nous faire part de vos besoins, venez prendre connaissance de l'avenir de votre organisme.

Trois postes seront à combler: Mme Gabrielle Munger, rééligible;
Mme Lucie Tremblay, rééligible; M. Jean-Guy Boulianne, vacant.

Collation et tirage de prix de présence.

Atelier de photographie: encore quelques places

Le comité des Arts vous invite à 5 heures d'atelier pour vous apprendre les bases de la photographie **le samedi 17 mai**. Coût: 10 \$. Inscription à la réception de la Municipalité. La formation sera offerte au local du comité, 249, rue Principale. Pour les débutants, 12 personnes maximum. Apportez votre appareil photo ou votre cellulaire. Horaire: de 9 h à 15 h pause dîner de 12 h à 13 h. Apportez votre lunch. Apportez aussi le nécessaire pour prendre des notes.

Avis public, PPCMOI n° 2025-01



MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Bouchette que lors de la séance régulière du 7 avril 2025, la Municipalité de Lac-Bouchette a adopté le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) portant le numéro 2025-01.

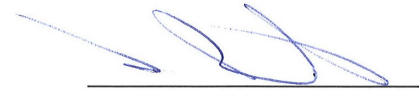
Ce projet de PPCMOI visait à :

Autoriser une demande d'un projet de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur un terrain vacant situé au 490, chemin des Alizés (lot 6 599 408 du cadastre du Québec). Ce projet vise à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire pour un usage récréatif lié au camping Malherbe qui sera construit sur un terrain riverain vacant dont les dimensions et la superficie sont non-conformes au règlement de lotissement n° 18-17.

QUE la résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Bouchette ainsi qu'aux heures normales de bureau au 297, rue Principale à Lac-Bouchette;

QUE la résolution est entrée en vigueur le 15 avril 2025, date d'émission du certificat de conformité #91005-PPCMOI-02-02-2025 de la MRC du Domaine-du-Roy.

DONNÉ à Lac-Bouchette, ce 23^e jour d'avril deux mille vingt-cinq.


directeur général et greffier-trésorier

Publié dans l'Info-Municipale, volume 10, numéro 5, édition du 24 avril 2025

Avis public, règlement n° 25-18



MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Bouchette que lors de la séance régulière du 3 mars 2025, la Municipalité de Lac-Bouchette a adopté le règlement n° 25-18 modifiant le règlement de zonage n° 18-16 de la Municipalité de Lac-Bouchette.

Le règlement de zonage n° 18-16 est modifié de manière à :

- Autoriser les unités d'habitation accessoires (UHA) à l'intérieur du périmètre urbain et prévoir leur cadre normatif.
- Ajouter des normes d'implantation pour les usages récréatif à l'intérieur de la zone 3AF.

QUE le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Bouchette ainsi qu'aux heures normales de bureau au 297, rue Principale à Lac-Bouchette;

QUE le règlement est entré en vigueur le 22 avril 2025, date d'émission du certificat de conformité #91005-RZ-13-02-2025 de la MRC du Domaine-du-Roy.

DONNÉ à Lac-Bouchette, ce 23^e jour d'avril deux mille vingt-cinq.


directeur général et greffier-trésorier

Publié dans l'Info-Municipale, volume 10, numéro 5, édition du 24 avril 2025